

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 25 mars 2024 –

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 19 mars 2024	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., BARRAU F., DELPERIE L., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., IMBERT J., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C..
Date d'affichage : 19 mars 2024	Délégué suppléant : - Absents ayant donné pouvoir : Mme DEYMIE C. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.) et M. BENEDET J.P. (pouvoir à Mme SOLIER H.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absents : Mmes CAMPAGNARO M.C., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., MM. NEGRE D., ALMAYRAC J-J. et ANDREOLLO B.. Secrétaire de séance : Mme DELPERIE Laurence.

DEL 2024/06 : Affectation du résultat de clôture de la section d'exploitation 2023 du budget annexe « Assainissement non collectif ».

Monsieur le Président expose au Conseil communautaire qu'il y a lieu de délibérer sur l'affectation du résultat de clôture de la section d'exploitation 2023 du budget annexe « Assainissement non collectif ». Il rappelle que le compte administratif 2023 fait apparaître les montants suivants :

Résultat de clôture de la section d'exploitation	+ 26 951,14 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	0,00 €
Solde des restes à réaliser de la section d'investissement	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 28 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention, décide d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation de clôture 2023 du budget annexe « Assainissement non collectif » en excédent d'exploitation reporté (ligne R002 du budget 2024).


Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,


Guy GAVALDA.



Le Secrétaire de séance,



Laurence DELPERIE.

Envoyé en préfecture le 28/03/2024
Reçu en préfecture le 28/03/2024
Publié le 02/04/2024
ID : 081-248100497-20240325-2024DEL06-DE